

Préparation de la création de l'Office français de la biodiversité : Deuxième Comité de Suivi AFB-ONCFS

Le deuxième COSUI AFB-ONCFS en vue de la création de l'OFB s'est tenu ce matin à l'Hôtel Roquelaure du Ministère rassemblant les représentants syndicaux des deux établissements, sous l'égide du directeur général préfigurateur, du DG de l'AFB et de la représentante du DG de l'ONCFS, ainsi que du directeur des ressources humaines du MTES et du directeur de l'eau et de la biodiversité. Dès le lancement de la mission de préfiguration, un premier COSUI s'est réuni fin novembre 2018 afin de présenter la mission du préfigurateur, COSUI au cours duquel les représentants syndicaux avaient insisté sur l'attention à apporter à la situation des agents, notamment dans un contexte encore récent de création de l'AFB.

Requalification des agents

En réponse aux demandes à nouveau exprimées, le DRH du MTES a indiqué que le ministère était favorable au passage des ATE de catégorie C à B et que la question serait portée avec détermination au plus haut niveau. Il est proposé également que la gestion des ATE-TE soit déconcentrée au niveau du nouvel établissement.

La question de la reconnaissance des TE qui seront chargés des fonctions de chef de service départemental est également à l'étude.

L'organisation et le calendrier de la mission de préfiguration :

Pierre Dubreuil a présenté l'avancement de sa mission ainsi que les grandes lignes de son calendrier.

La genèse de la création de l'OFB verra se mettre en place plusieurs instances ou comités traitant de sujets généraux ou plus spécifiques. Outre un COPIL « Ministre » dont la première réunion aura lieu le 18 février 2019, ont été institués les COSUI

et 8 groupes de travail thématiques déjà opérationnels. Ces groupes ont d'ores et déjà identifié 36 chantiers relatifs aux fonctions « support » et à la communication.

Un séminaire permettant d'initier les premières réflexions relatives à la méthode d'organisation territoriale et aux missions des différentes entités s'est tenu le 6 février regroupant une soixantaine de managers et/ou membres des CODIR respectifs. Des ateliers thématiques « métiers » sont également prévus.

Les représentants du personnel seront tenus informés de l'avancement de ces travaux et pourront en enrichir le contenu. Par ailleurs, un Comité Opérationnel (COMOP) regroupant des représentants des deux CODIR se réunira régulièrement afin de suivre les travaux des différents groupes.

Outre des réunions de présentation des deux établissements et de rencontres avec les agents visant à appréhender la grande diversité de leurs métiers, des rencontres spécifiques de deux ou trois jours dans les régions métropolitaines et ultramarines sont programmées.

En outre, tout au long de sa mission, le préfigurateur rencontrera l'ensemble des parties prenantes concernées par le projet. Il proposera aux alentours de fin mars une organisation générale (macro-organigramme).

En réponse aux attentes exprimées par les représentants du personnel, il a également insisté sur l'importance de l'accompagnement des agents dans cette période de transition avec une vigilance particulière vis-à-vis des situations sensibles. Enfin il a souligné la nécessaire diffusion régulière d'informations sur le déroulé de la mission auprès de tous les agents.

Prochain COSUI

Le prochain COSUI, dont l'ordre du jour sera co-construit, se tiendra début avril. Un calendrier indicatif sera diffusé prochainement.